



Association des parcs de recherche et technopoles du Québec

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

Des parcs de recherche et technopoles du Québec sont menacés de mettre fin à leurs activités au cours des prochaines semaines

Québec, le 17 juin 2008 – L'Association des parcs de recherche et technopoles du Québec (APRTQ) invite une fois de plus le gouvernement du Canada à revoir sa décision de mettre fin au financement d'organismes à but non lucratif (OBNL) à vocation économique, faute de quoi quatre de ses membres risquent de mettre fin à leurs activités au cours des prochaines semaines.

« Nous nous expliquons mal la logique et l'entêtement du ministre responsable de Développement économique Canada, monsieur Jean-Pierre Blackburn, à défendre une telle décision, eu égard au fait que le réseau des 11 parcs technologiques et technopoles répartis sur l'ensemble du territoire québécois est le principal sinon le seul véritable partenaire associatif des gouvernements du Québec et du Canada dans la mise en œuvre de leurs politiques respectives en matière de recherche et d'innovation, particulièrement dans la démarche ACCORD du gouvernement du Québec », a indiqué la présidente de l'APRTQ, madame Carole Voyzelle aussi présidente-directrice générale du Parc technologique du Québec métropolitain.

Les parcs technologiques au centre de l'existence et du développement des entreprises et institutions de haute technologie

L'APRTQ comprend mal la décision du ministre Blackburn qui repose sur l'idée qu'une aide financière directement versée aux entreprises est plus rentable et efficace que celle versée aux OBNL à vocation économique. « Il n'y a rien de plus faux, a tenu à rappeler la présidente de l'association, puisque nos membres développent et offrent des services à près de 300 entreprises et institutions de haute technologie qui emploient quelque 25 000 personnes. L'expertise que nous avons développée favorise le développement et la croissance de ces entreprises.»

Par conséquent, et à très court terme, quatre membres de l'APRTQ, soit la Technopole Vallée du Saint-Maurice (Trois-Rivières), la Technopole maritime du Québec (Rimouski), la Technopole de la région de Thetford et le Parc biomédical de Sherbrooke risquent de mettre fin à leurs activités en l'absence d'un financement adéquat. C'est une situation critique et sans retour pour ces organismes.

Pour toutes ces raisons, madame Voyzelle demande au gouvernement du Canada, et de façon incidente, au gouvernement du Québec « de ne pas laisser tomber l'APRTQ et ses membres ».

À propos de l'APRTQ

L'APRTQ a été créée en 1998 et s'est donnée comme mission de **regrouper les parcs technologiques et technopoles du Québec de calibre international pour en assurer le développement harmonieux, la synergie et le rayonnement au Québec et à l'étranger.** À ce jour, elle compte 11 membres : le Parc technologique du Québec métropolitain, Laval Technopole, le Technoparc Montréal, Saint-Hyacinthe Technopole, Varennes Développement, le Parc biomédical de Sherbrooke, Développement économique Longueuil et la Technopole Vallée du Saint-Maurice, Technopole maritime du Québec, Technopole de la région de Thetford et Technoparc Bromont.

www.aprtq.com

-30-

Pour information :

Caroline Girard

Directrice communication-marketing
Parc technologique du Québec métropolitain
Téléphone : (418) 650-2210
cgirard@parctechno.qc.ca

Pierre Quirion

Directeur général
Parc biomédical de Sherbrooke
Téléphone : (819) 340-3140
pq@biomed.com

Mario Monette

Président-directeur général
Technoparc Montréal
Téléphone : (514) 956-2525
monet@technoparc.com